

## MODES DE COMMERCIALISATION

### Répartition des entreprises et du chiffre d'affaires aquacole selon la tranche de chiffre d'affaires

Tranche de chiffre d'affaires	Année	2008	
		Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires en milliers d'euros
< 20 000 euros*		24	158,4 €
20000 à < 50 000 euros		15	461,4 €
50 000 à < 75 000 euros		5	292,9 €
75 000 à < 150 000 euros		6	674,9 €
150 000 euros et plus		3	1 240,3 €
<b>Total</b>		<b>53</b>	<b>2 827,9 €</b>

\* y compris 7 entreprises qui ont un chiffre d'affaires à zéro

Source : Agreste - Recensement 2008 de la pisciculture et des élevages de crustacés DOM et Mayotte

### Répartition des entreprises et de leur chiffre d'affaires aquacole selon leur mode de commercialisation

	2008	
	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires en milliers d'euros
Sur parcours de pêche de l'entreprise ou par capture à la ligne dans l'entre	6	248,3 €
A une entreprise d'élevage	10	873,5 €
A des grandes et moyennes surfaces (GMS) directement ou par leurs centrales d'achats	18	676,4 €
A une coopérative ou un groupement de producteurs	9	161,6 €
À des poissonniers, restaurateurs, traiteurs	19	420,7 €
A des consommateurs directement (site, marché...)	40	403,5 €
A des fédérations ou sociétés de pêche pour repeuplement, à des grossistes ou autres revendeurs	3	43,9 €
<b>Total des entreprises ayant utilisé au moins un de ces circuits*</b>	<b>46</b>	<b>2 827,9 €</b>

\* Une entreprise peut avoir plusieurs modes de commercialisation, le total des entreprises ne correspond pas à la somme des lignes

Source : Agreste - Recensement 2008 de la pisciculture et des élevages de crustacés DOM et Mayotte 2007